



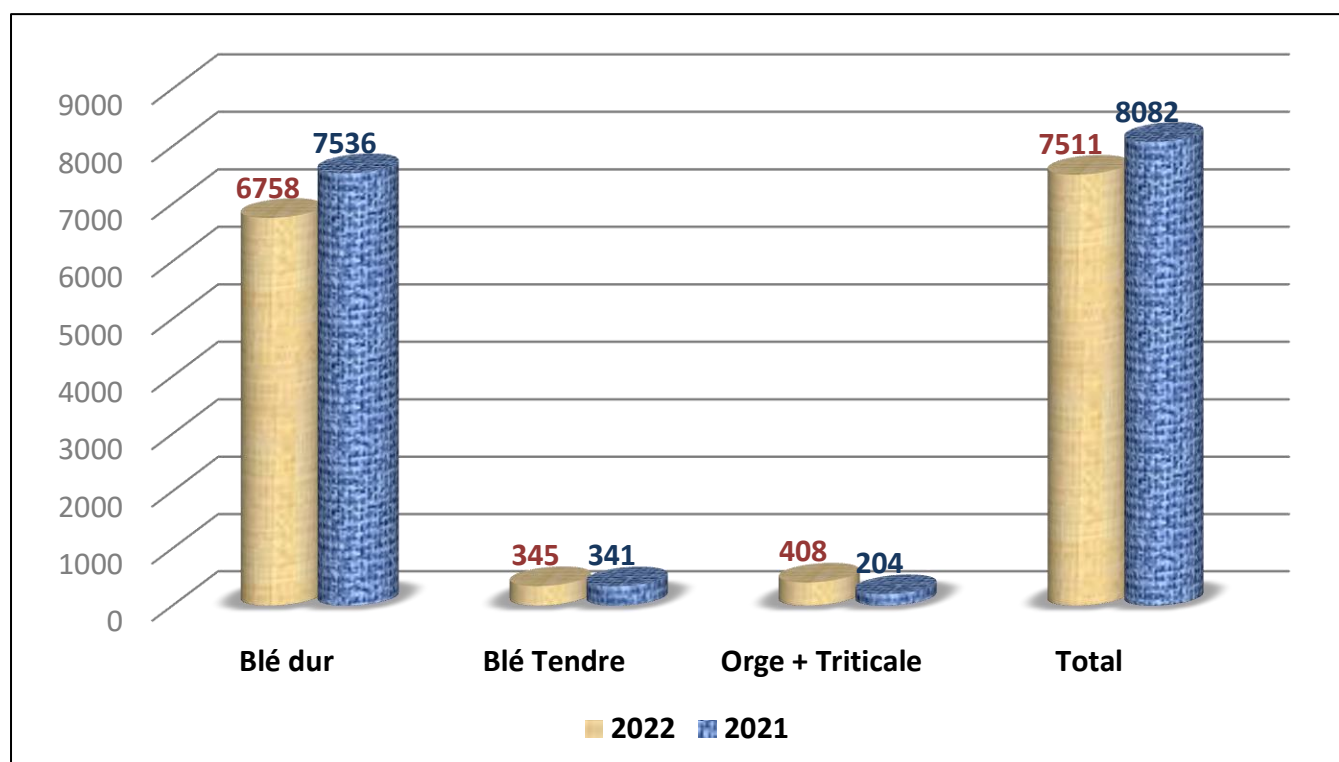
Evolution de la collecte des céréales à l'échelle nationale à la date du 31 Août 2022

Les quantités de céréales collectées jusqu'au 31 Août 2022 ont atteint **7,5** millions de quintaux contre **08** millions de quintaux à la même date par rapport à la dernière récolte enregistrant une baisse de **7%**.

La répartition des quantités collectées par produit est comme suit :

- Blé dur : **6,758** millions de quintaux soit **90%** des quantités collectées.
- Blé tendre : **0,345** millions de quintaux soit **4,6%** des quantités collectées.
- Orge : **0,404** millions de quintaux soit **5,4%** des quantités collectées.
- Triticale : **3 722** quintaux.

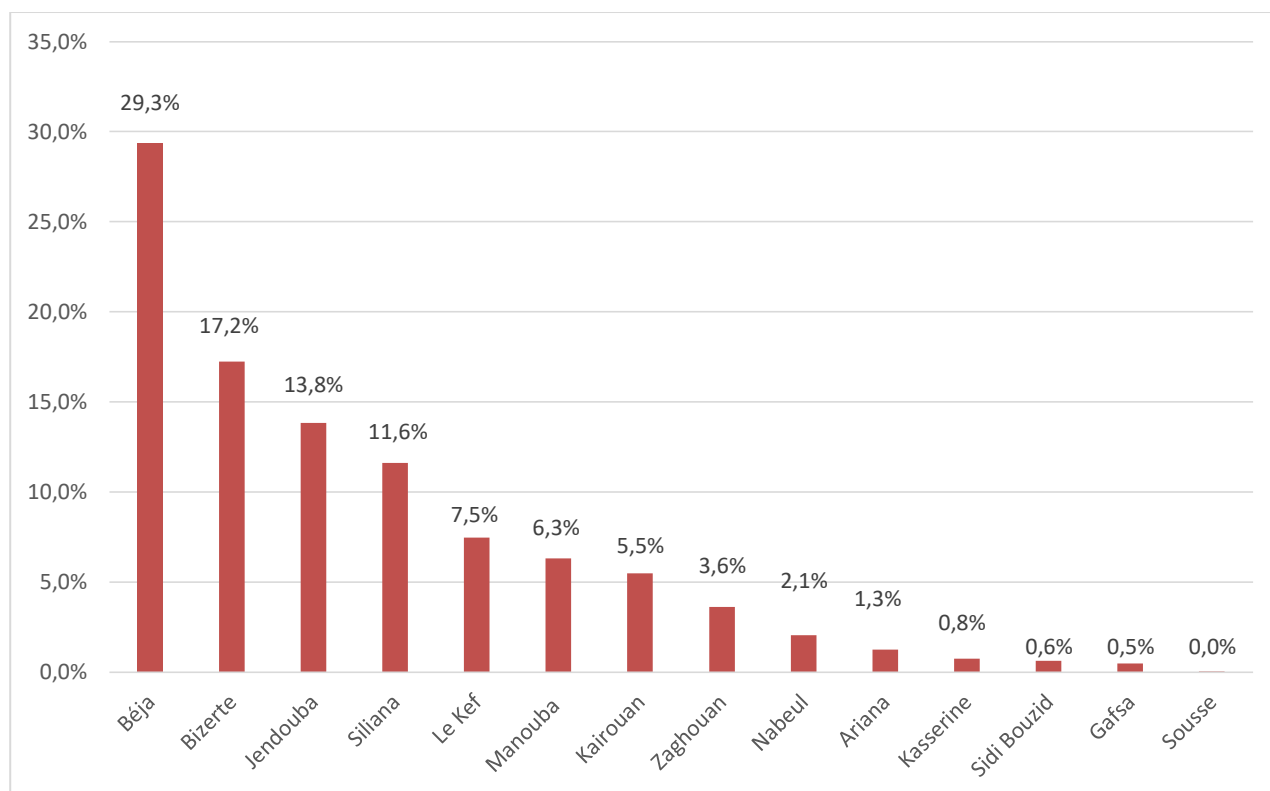
Comparaison des quantités de céréales collectées par produit au 31 août durant les années 2021 et 2022



La collecte nationale provient à raison de 62,2% des gouvernorats du nord-ouest avec 4,672 millions de quintaux, tandis que les gouvernorats du nord-est et du centre ont réalisé respectivement 2,290 millions de quintaux et 548 mille quintaux soit respectivement 30,5% et 7,3%.

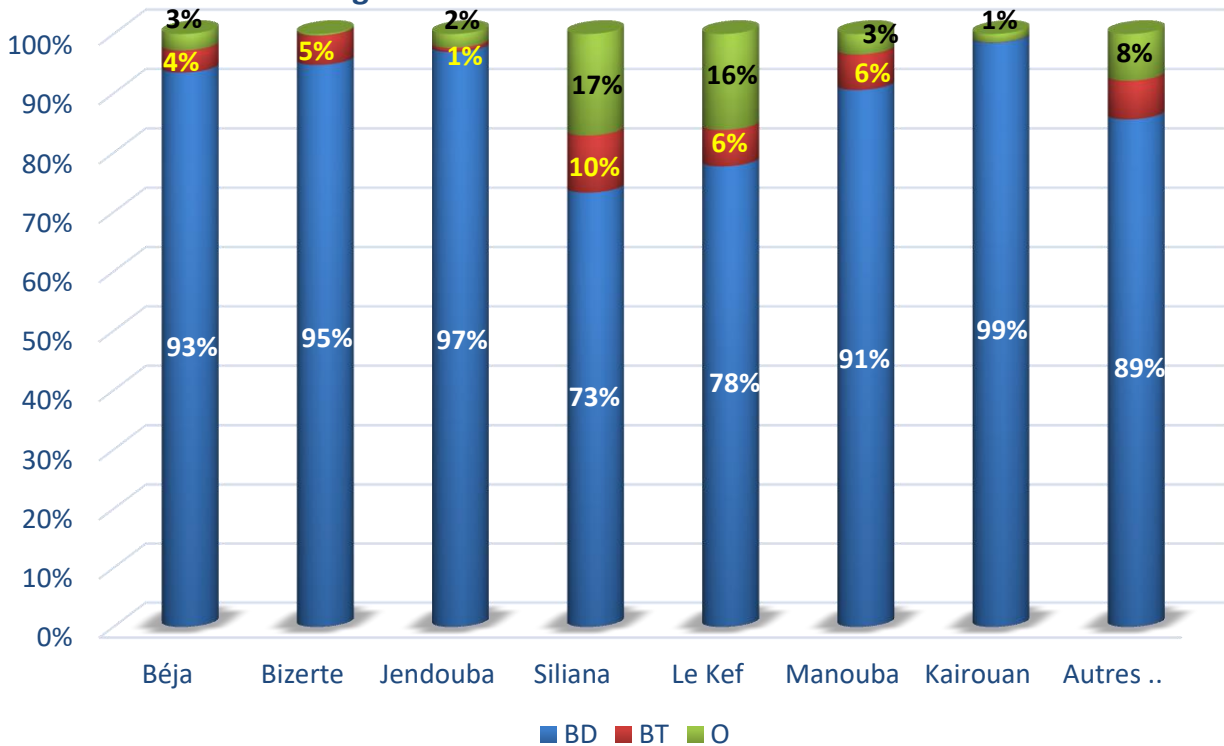
Le gouvernorat de Béja vient en tête avec 2,201 millions de quintaux, représentant un taux de 29,3% des quantités collectées (dont 93% du blé dur), suivi du gouvernorat de Bizerte avec 1,295 millions de quintaux soit 17,2% et on retrouve en troisième position Jendouba avec un pourcentage de 14% suivi de Siliana avec 12%. Le gouvernorat du Kef n'a réalisé que 7,5% de la collecte nationale et enfin les gouvernorats de Mannouba et Kairouan avec environ 6% chacun, les régions restantes ont enregistré ensemble un total de 9% de la collecte.

Répartition des quantités de céréales collectées par région



Il y a lieu de remarquer que les 3 gouvernorats de Béja, Bizerte et Jendouba assurent une collecte de 63 % de la quantité totale de Blé Dur collectée et que, des 2 gouvernorats du Kef et Siliana provient 59 % de la quantité totale d'Orge collectée.

Répartition des quantités de céréales collectées selon les gouvernorats à la date du 31 août 2022



La quantité enregistrée par les collecteurs privés a atteint environ 4,4 millions de quintaux soit 58,5 % de la totalité des quantités collectées, celle des sociétés mutuelles est de l'ordre de 40,1% (dont 6,4% de semences sélectionnées). L'Office des Céréales est intervenu pour collecter environ 1,4% des quantités totales collectées jusqu'à cette date.

Répartition des quantités collectées selon les collecteurs au 31/08/2022

